



PUBLIC VISÉ

- Acteurs de la maîtrise d'œuvre :
Architectes, Maîtres d'œuvres,
Bureaux d'Etudes ...

PRÉREQUIS

- ✓ Connaître le fonctionnement d'une copropriété
- ✓ Connaître le vocabulaire de la rénovation énergétique
- ✓ Connaître les bases de la thermique des bâtiments
- ✓ Connaître les bases des systèmes énergétiques en résidentiel

DURÉE

Parcours « complet » : **38,5 h**

Parcours « Suite Dynamoe 1 » : **34 h**

DATES

du **13 mai au 19 juin 2025**

Date limite d'inscription : 29 avril 2025

LIEU

[Maison des énergies](#)
[50, rue Paul VINOT](#)
[70400 HÉRICOURT](#)

TARIF

Parcours « complet » : **1400 €**

Parcours « suite Dynamoe 1 » : **1300 €**

Tarifs nets de taxe, établissement de formation non assujetti à la TVA

FINANCEMENT

Formation pouvant faire l'objet d'une prise en charge financière par l'organisme auquel est affilié votre entreprise (FIFPL, ATLAS, OPCO EP,...).

EFFECTIFS

Entre 6 et 12 stagiaires

CONTACT PÉDAGOGIQUE ET HANDICAP

Mathieu BARTOLETTI

07.50.59.93.34

mathieu.bartoletti@pole-energie.bfc.fr

CONTACT ADMINISTRATIF

Clémence LACOSTE

03.80.59.59.60

clemence.lacoste@pole-energie-bfc.fr

FORMATION FEEBAT

DYNAMOE COPRO

du 13 mai au 19 juin 2025

en distanciel et en présentiel à HERICOURT (70)

OBJECTIF PROFESSIONNEL

Réaliser un audit énergétique en copropriété

A l'issue de cette formation, les architectes et sociétés d'architectures pourront obtenir la reconnaissance d'auditeur énergétique en copropriétés, conformément à l'Annexe III du décret n° 2018-416 du 30 mai 2018.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS ET ÉVALUABLES DE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

A l'issue de l'action de formation, les stagiaires seront capables de :

- Élaborer des stratégies de rénovation énergétique performante basées sur les volets techniques, financiers et humains
- Se positionner, parmi l'audit énergétique et les autres dispositifs, dans le contexte de la rénovation énergétique en copropriété
- Promouvoir, auprès des copropriétaires, la rénovation énergétique performante en s'appuyant sur l'audit énergétique

CONTENU

- **Etape 1 : Découvrir l'éco-système de la copropriété** (en distanciel)
 - L'évolution des principes constructifs dans le temps
 - Les obligations réglementaires liées à la maîtrise des consommations énergétiques
- **Etape 2 : S'approprier la méthodologie de l'audit énergétique** (en distanciel et présentiel)
 - Le confort thermique : le définir et le préserver en toute saison
 - La QAI en logement individuel et en copropriété
 - Le confort acoustique en logement individuel et en copropriété
 - L'analyse des besoins (confort thermique, QAI, acoustique)
 - L'analyse du bâtiment existant (visite du site, pathologies évidentes, atouts et contraintes, qualité des équipements techniques)
 - Les scénarios de travaux (éléments clés et état d'une chaufferie, modélisation du bâtiment, solutions adaptées aux attentes et besoins du bâtiment)
 - La faisabilité technique et économique (outil de calcul adapté, impact environnemental, dispositifs incitatifs et financement du projet, faisabilité économique)



• **Etape 3 : Convaincre et accompagner les copropriétaires** (en présentiel)

- Arguments pour la réalisation d'un audit énergétique en copropriété
- Mobilisation des copropriétaires
- Engagement les travaux et préparation de la suite de l'audit

• **Etape 4 : Définir le périmètre de son offre de conseil** (en présentiel)

- Son offre et sa posture dans la mission d'audit énergétique

DURÉE, CALENDRIER ET LIEU DE RÉALISATION

Un **questionnaire de positionnement** sera envoyé en amont de l'inscription afin de déterminer quel parcours le stagiaire suivra. 2 parcours sont proposés : un parcours « Complet » et un parcours « Suite Dynamoe 1 » pour les stagiaires ayant suivi la formation Dynamoe 1 et selon leurs résultats au questionnaire de positionnement.

| Durée | Parcours « Complet » | Parcours « Suite Dynamoe 1 » |
|---------------------------------|----------------------|------------------------------|
| Totale | 38,5 h | 34 h |
| Présentiel | 14 h (2 jours) | 14h (2 jours) |
| (Classes virtuelles | 12,5 h | 12,5 h |
| E-learning (travail individuel) | 12 h | 7,5 h |

Calendrier et lieux :

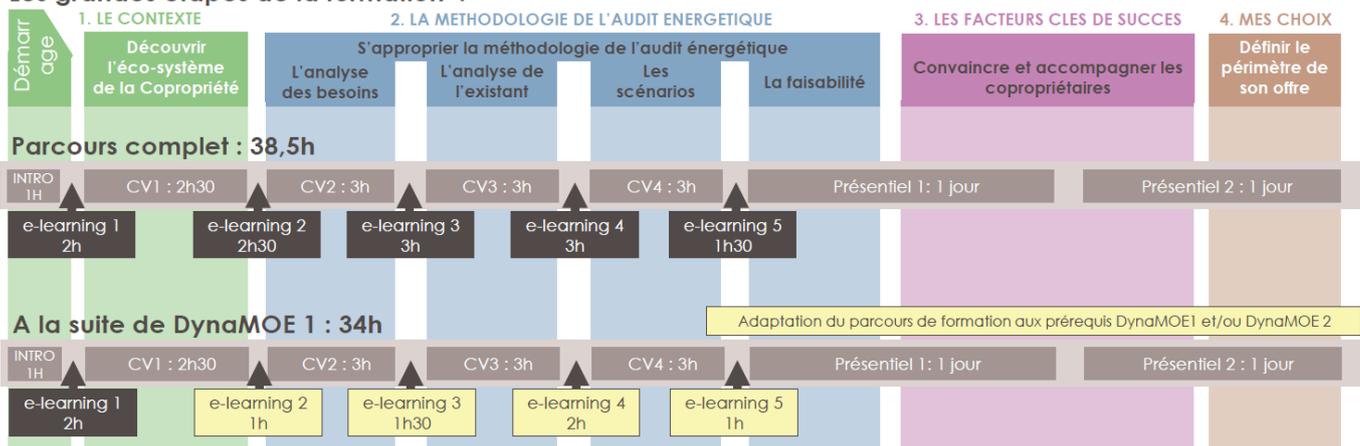
| PHASES | DUREE Parcours « Complet » | DUREE Parcours « Suite Dynamoe 1 » | DATES/PERIODES | LIEUX |
|--------------------|----------------------------------|--|----------------------------|---|
| Webinaire | | 1h | 13/05/2025 – 14h00 à 15h15 | Distanciel sur ZOOM |
| Travail individuel | | 2h* | du 14/05 au 19/05/2025 | Plateforme INES |
| Classe Virtuelle 1 | | 2h30 | 20/05/2025 – 14h00 à 16h30 | Distanciel sur ZOOM |
| Travail individuel | 2h30* | 1h* | du 21/05 au 26/05/2025 | Plateforme INES |
| Classe Virtuelle 2 | | 3h | 27/05/2025 – 14h00 à 17h00 | Distanciel sur ZOOM |
| Travail individuel | 3h* | 1h30* | du 28/05 au 04/06/2025 | Plateforme INES |
| Classe Virtuelle 3 | | 3h | 05/06/2025 – 14h00 à 17h00 | Distanciel sur ZOOM |
| Travail individuel | 3h* | 2h* | du 06/06 au 10/06/2025 | Plateforme INES |
| Classe Virtuelle 4 | | 3h | 11/06/2025 – 14h00 à 17h00 | Distanciel sur ZOOM |
| Travail individuel | 1h30* | 1h | du 12/06 au 17/06/2025 | Plateforme INES |
| Présentiel | | 7h | 18/06/2025 – 9h00 à 17h00 | Maison des énergies 50 rue Paul VINOT HÉRICOURT |
| Présentiel | | 7h | 19/06/2025 – 9h00 à 17h00 | Maison des énergies 50 rue Paul VINOT HÉRICOURT |

* Temps donné à titre indicatif, chaque apprenant peut suivre à son rythme les séquences pédagogiques en e-learning



DynaMOE COPRO

Les grandes étapes de la formation :



MODALITÉS ET DÉROULEMENT (PÉDAGOGIE), SUIVI, SANCTION

Les modalités, méthodes et outils pédagogiques sont déterminés dans le but de favoriser l'implication de stagiaires.

- **Modalités pédagogiques et suivis :** Formation inter-entreprises collective, hybride (à distance en autonomie, à distance en classe virtuelle et en présentiel)
 Le suivi de l'exécution de l'action de formation est réalisé au moyen de feuilles d'émargements, co-signées par les stagiaires et l'intervenant et au moyen de relevés de connexion pour les phases à distance, en autonomie.
- **Méthodes pédagogiques :** Présentations, études de cas, quiz, échanges, exercices individuels et en sous-groupes, brainstorming, jeu de rôles ...
- **Supports :** Partage des documents et ressources pédagogiques entre chaque séquence de formation.
- **Moyens et/ou outils pédagogiques :**
 - Le Pôle énergie BFC mettra à la disposition des stagiaires :
 - Une salle de formation conforme pour l'accueil du public, équipée d'un écran de projection et d'un paperboard ou d'un tableau blanc.
 - Une salle virtuelle Zoom pour les webinaires avec envoi d'un mail contenant l'ensemble des liens et des informations de connexion pour chaque séquence synchrone.
 - Une plateforme de e-learning (avec notre partenaire l'INES) pour la réalisation du travail autonome.
 - Le stagiaire devra être équipé :
 - Pour les classes virtuelles : d'un ordinateur avec de préférence 2 écrans (si 1 seul écran, prévoir l'impression de documents), d'une connexion internet, d'un micro et casque audio (ou haut-parleur)
 - Pour les e-learning (travail personnel) : d'un ordinateur (ou d'une tablette avec grand écran), d'une connexion internet, d'un casque audio (ou haut-parleur)
 - Pour les présentiels : d'un ordinateur portable (si possible)
- **Intervenante :**
 - Pour les formations se déroulant à Dijon : **Françoise CHAUDRILLIER** (LEFFICENS), formatrice agréée FEEBAT
 - Pour les formations se déroulant à Héricourt : **Nathalie BARNOIN** (FORMACOOOP), formatrice agréée FEEBAT
- **Sanction de la formation :** Certificat de réalisation



ASSISTANCE TECHNIQUE

Les formations se déroulant tout ou partie à distance, si vous rencontrez des difficultés pour vous connecter, ou lors de votre parcours pédagogique à distance, contactez l'intervenante par mail, réponse sous 48 h les jours ouvrés :

- Pour les formations se déroulant à **Dijon** : francoise.chaudrillier@lefficens.fr
- Pour les formations se déroulant à **Héricourt** : barnoin.nathalie@orange.fr

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Test de positionnement à l'inscription à la formation pour déterminer le parcours à suivre
- QCM d'évaluation à la fin de chaque séquence asynchrone : 80% de bonnes réponses attendues pour passer à la séquence suivante
- Exercices individuels et en sous-groupes
- Auto-évaluation en fin de formation
- Recueil des appréciations des stagiaires en fin de formation

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

Pré-inscription via la formulaire dédié et accessible depuis le site internet du Pôle énergie BFC.

En amont de la contractualisation, un entretien téléphonique et un questionnaire de positionnement permettent de :

- Analyser les besoins en formation du stagiaire ;
- Vérifier les prérequis ;
- Adapter, le cas échéant, l'action de formation aux profils/situations des stagiaires ;
- Identifier, le cas échéant, la/les situation(s) de handicap et décider des adaptations nécessaires (*durée, rythme, méthodes, supports pédagogiques...*).

L'action de formation peut débuter aux dates et horaires indiqués, sous réserve de nombre suffisant de stagiaires inscrits.

INDICATEURS DE RÉSULTATS

- Nombre de stagiaires formés depuis 2023 : 12
- Appréciation globale des stagiaires depuis 2023 : 9,8/10

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATIONS DE HANDICAP

Conformément à la réglementation, le Pôle énergie Bourgogne-Franche-Comté peut proposer des aménagements (technique, organisationnel et/ou pédagogique) pour répondre aux besoins particuliers de personnes en situation de handicap (PSH). La procédure est la suivante :

1. Lors de la pré-inscription (formulaire en ligne), déclaration d'une situation de handicap (même temporaire) nécessitant des adaptations de la formation.
2. Entretien individuel pour échanger sur les caractéristiques du handicap et définir objectivement les besoins de la PSH.
3. Le cas échéant, implication de la structure ou des structures spécialisées en charge du suivi de la PSH et mobilisation de la Ressource Handicap Formation régionale.
4. Analyse de faisabilité du dispositif de compensation en lien avec les structures d'appui du handicap et les intervenants.
5. Accueil au sein du parcours pédagogique selon le dispositif de compensation préalablement défini ou, le cas échéant, réorientation.
6. Suivi individualisé tout au long du parcours pédagogique.